

**L'UNESCO choisit l'agence gyro pour sa stratégie de  
communication sur la sauvegarde du Patrimoine  
Culturel Immatériel - Convention 2003**

A l'issue d'une consultation d'agences réunissant 4 agences en phase finale, la section du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO confie le développement de sa stratégie de communication à l'agence gyro:paris. L'agence aura pour mission de concevoir et mettre en œuvre une « stratégie de sensibilisation » visant à promouvoir les objectifs de la Convention de 2003. Une équipe stratégique internationale a été constituée par gyro : paris, appuyée pour cette mission par gyro Manchester et le pôle stratégique worldwide de gyro.